

Le 10 décembre 2007

François HOLLANDE  
Premier secrétaire  
Parti Socialiste  
10 rue de Solférino  
75333 PARIS Cedex 07

Monsieur le Premier secrétaire,

Dans un article du journal *l'Est républicain*, daté du 23 novembre, vous portez un certain nombre de jugements sur le mouvement syndical (ces éléments ont été repris dans le journal *Sud Ouest* du 26 novembre). Le journaliste vous fait dire : « *En revanche, le syndicat que nous devons combattre, c'est SUD, le syndicat qui ne cherche que la lutte, en lien avec la LCR* ».

Si cette citation s'avérait exacte, - dans le cas contraire elle devrait faire l'objet d'un démenti officiel au journal -, elle serait d'une extrême gravité. Elle contient deux contre-vérités, contrevient à un principe fondamental et constitue une déclaration de guerre contre notre organisation syndicale. Vous affirmez que SUD « ne cherche que la lutte ». Si la création de rapports de forces nous paraît essentielle pour espérer faire aboutir nos revendications, les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires participent aux négociations lorsqu'elles y sont invitées et signent des accords quand ils sont favorables aux salariés. Cette première affirmation est donc totalement erronée. L'Union syndicale Solidaires « ne cherche » que la satisfaction des revendications.

Votre déclaration est par ailleurs particulièrement pernicieuse quand vous affirmez que nous serions « en lien avec la LCR ». L'Union syndicale Solidaires est indépendante de tout parti politique, quel qu'il soit. Sa stratégie est définie dans ses instances élues par ses adhérents. Cette affirmation, dont vous n'apportez pas l'once d'une preuve, est totalement gratuite et vise manifestement à essayer de diaboliser notre organisation. Votre déclaration remet enfin en cause un principe fondamental, celui de l'indépendance syndicale, puisque vous vous permettez de porter des jugements de valeur sur les stratégies mises en œuvre dans un conflit social. Le temps est pourtant passé où un parti politique pouvait penser diriger le mouvement syndical ; l'histoire nous montre les impasses dans lesquelles ont pu se retrouver tant les directions syndicales que les partis politiques qui ont mis en œuvre cette pratique. Ainsi, à vous lire, le seul syndicalisme qui vaille d'exister serait celui qui vous convient !

.../...

Il est assez naturel qu'il puisse y avoir des différences de point de vue sur tel ou tel aspect de la vie sociale entre le parti que vous représentez et notre Union syndicale, ce d'autant plus que la fonction des partis politiques et celle des organisations syndicales sont différentes. Tout ceci fait partie de la vie démocratique. Il n'est par contre pas acceptable que vous tiriez de ces divergences la nécessité de « combattre » notre organisation. Au moment où le mouvement syndical est l'objet d'attaques du patronat et du gouvernement, votre déclaration est une carte blanche donnée à la répression contre nos adhérents, indigne d'un dirigeant d'un parti de gauche et républicain.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Premier secrétaire, à l'expression de mes salutations syndicalistes.

Annick COUPE  
Déléguée générale